ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE CHICHAOUA
CERCLE MEJJAT
CAIDAT ASSIF EL MAL
COMMUNE ADASSIL

AVIS D'ACHAT SUR BON DE COMMANDE N°33/2026

Le président de la commune territoriale Adassil procède à l'achat sur bons de commande des prestations objet du présent avis, en application des dispositions de l'article 91 du décret n° 2-22-431 relatif aux marchés publics.

Objet de la Prestation : Aménagement d'une seguia au douar Argue

Consistance de la prestation:

N° prix	Désignation	U	Qté	Garanties exigés
1	**Déblai** Ce prix Concerne Les déblais provenant des fouilles pourront servir de remblais et seront alors mis en place par couches successives pilonnées de 0,20 mètre d'épaisseur. Le présent prix comprend également le compactage au rouleau vibrant où à la dame vibrante, l'arrosage abondant, les chargements, transports, déchargements et toutes les manutentions des terres. Les terres argileuses ou végétales seront triées et ne devront en aucun cas être utilisés en remblais.	m3	36	Les soumissionnaires sont tenus de déposer au bureau technique de la commune adassil une caution d'un montant de 1500 dh au nom de la commune adassil dans un délai qui ne dépasse pas 48h à compter de la date de confirmation de leurs offre. -L'entreprise est tenue de fournir les résultats des essais de laboratoire (résistance du béton, formulation et tout autre essai exigé) réalisés par un laboratoire agréé, avant la réception provisoire des travaux. - Cette caution ne sera restituée qu'après l'expiration d'un délai de deux (02) mois à compter de la réception provisoire des travaux, sous réserve de l'absence de toute malfaçon et après validation des essais de laboratoire.
2	**Hérissonage en pierres séches** Ce prix rémunère l'hérissonnage en pierres sèches d'épaisseur varie entre 0.10 et 0.20 m y compris damage, arrosage	m2	126	
3	**Béton de classe B20** Cet ouvrage sera appliqué en béton dosé à 300 kg/m3, vibré ou pervibré, y compris coffrage, décoffrage, épaisseur moyenne est de 0.10m. L'entrepreneur doit fournir la formulation du béton et essai de contrôle du Béton établit par un laboratoire agréé.	m3	29	
4	**Fourniture, façonnage et mise en place des aciers haute adhérence de nuance FE500** Fourniture, façonnage et mise en place des aciers haute adhérence de nuance FE500.	kg	956	

Lieu d'exécution : DOUAR ARGUE A LA COMMUNE D'ADASSIL

■ **Délai d'exécution : 2 mois**

■Garantie Exigée : * Les soumissionnaires sont tenus de déposer au bureau technique de la commune adassil une caution d'un montant de 1500 dh au nom de la commune adassil dans un délai qui ne dépasse pas 48h à compter de la date de confirmation de leurs offre.

***L'entreprise est tenue de fournir les résultats des essais de laboratoire (résistance du béton, formulation et tout autre essai exigé) réalisés par un laboratoire agréé, avant la réception provisoire des travaux.**

*** Cette caution ne sera restituée qu'après l'expiration d'un délai de deux (02) mois à compter de la réception provisoire des travaux, sous réserve de l'absence de toute malfaçon et après validation des essais de laboratoire.**

■ Date et heure limites de réception des devis des concurrents : Le 23/11/2026 à 11H:00

■ Les offres des concurrents sont déposés par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchepublics.gov.ma .

ADASSIL le : 19/11/2026

Le président de la commune

Annexe à l'Avis d'Achat sur Bon de Commande N° 33/2026

Objet : Aménagement d’une seguia au douar Argue

AVIS IMPORTANT AUX CONCURRENTS

(À INTÉGRER DANS L'ÉTABLISSEMENT DES PRIX)

1-Site montagneux enclavé (distance de 500 m) : cette saguia est implanté en zone montagneuse au relief très accidenté, à une distance d'environ 500 mètres de la fin de la piste carrossable la plus proche.

2-Rupture de charge et transport par bêtes de somme : L'attributaire devra impérativement assurer le déchargement de tous les matériaux et matériels (ciment, sable, gravier, aciers, coffrage , outillage) au terminus de la piste, puis leur acheminement jusqu'au chantier à dos de bêtes de somme (mulets / ânes)ou par portage manuel, ainsi que l'évacuation des gravats de démolition dans les mêmes conditions.

3-Visite des lieux et caractère forfaitaire des prix : Les concurrents sont vivement invités à effectuer une visite préalable des lieux avant le dépôt de leurs offres. Les prix unitaires du bordereau des prix sont réputés fermes, définitifs et inclure l'intégralité des frais de double manutention et de transport par bêtes de somme ou portage manuel sur les 500 m. Aucune réclamation ni indemnité supplémentaire ne sera admise après la remise des offres.

Fait à Adassil, le 19/11/2026

Le Président de la Commune Territoriale d'Adassil